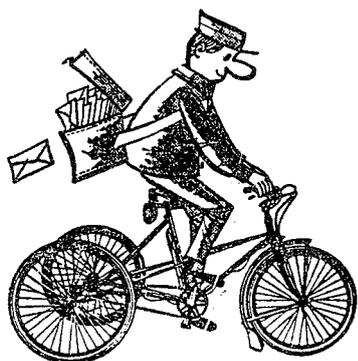


N° 1 Juin 1971

SOMMAIRE

- Avant-propos
- Horaires ouverture de Mairie
- Une nouvelle orientation
- votre conseil Municipal
- Etat-Civil
- Mariages
- Décès
- Dons remis en mairie
- Les délibérations du Conseil Municipal
- Votre Bureau de Poste
- Connaître notre Commune
- Le Budget Communal
- Travaux et urbanisme
- Les Ecoles
- L'environnement à Offemont
- Les Sociétés nous communiquent ...
- Comment obtenir ?

=====



OFFEMONT REALITES

Bulletin Municipal d'Informations

MAIRIE 96 OFFEMONT TEL. 28 56 56

Directeur de la publication M. Roger MONNIER

Couverture et dessins M. Daniel DEL NEGRO

Publicité M. Rémy DULAC

« AVANT - PROPOS »

Le présent bulletin "OFFEMONT-REALITES" est né du désir de la Municipalité de réaliser une publication d'intérêt général et d'informations et de la diffuser à tous les foyers d'Offemont.

La vie Municipale ne cesse de se compliquer, des problèmes nouveaux se posent et, avec l'accroissement de la population, des besoins se créent, chaque jour plus nombreux. Pour faire face à la situation, des décisions s'imposent ; aussi ; c'est au présent bulletin qu'incombe la mission d'apporter à la population d'Offemont les renseignements qu'elle est en droit d'attendre de ses édiles.

Mais "OFFEMONT-REALITES" tout en satisfaisant le besoin d'information désire créer un lien nouveau entre la population et ses représentants.

L'édition d'un tel bulletin et sa diffusion à tous les foyers sont coûteuses. Aussi nous adressons de très sincères remerciements aux industriels, commerçants, entrepreneurs, artisans qui nous ont confié leur publicité, nous permettant ainsi d'assurer la gratuité du bulletin. Les dons en espèces sont évidemment acceptés en Mairie d'Offemont et d'avance nous remercions les généreux donateurs.

"OFFEMONT-REALITES" est le fruit du travail de toute une équipe et nous espérons que vous réserverez un bon accueil à ce premier numéro édité avec le dessein de vous informer et vous rendre service.

La Commission de l'Information

Rapporteur : R. MONNIER

Membres conseillers : BOURQUE - DEL NEGRO - DULAC - KNINDICK

MAURICE - ROBINET.

Membres extra-municipaux : BARRIERE-VARJU - FERNEY.

COMMUNE D'OFFEMONT

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours
au public, sauf le samedi après-midi,
le dimanche et les jours fériés.

de : 10 à 12 H

et de : 15 à 19 H

°°°°°°°°°°

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

LE MAIRE : Monsieur TRITTER
les lundi et mardi
de 11 à 12 H et de 18 à 19 H

LE 1er ADJOINT : Monsieur HONORE
Les jeudi et vendredi
de 18 à 19 H

Le 2è ADJOINT : Monsieur GAHLER
le mercredi
de 18 à 19 H

°°

UNE NOUVELLE ORIENTATION

=====

Des conseillers municipaux qui travaillent et qui conseillent, c'était ce que, tous, nous désirions; c'est ce que le scrutin du 21 mars 1971 nous a donné : les 21 membres de l'assemblée communale participent effectivement à l'administration de la cité.

Le conseiller municipal n'est plus un figurant, il est un acteur. Un acteur, qui suivant ses facultés, ses dispositions ou ses qualifications personnelles prend part à la discussion, défend ses idées, exprime ses remarques, et oriente ainsi dans une large mesure, l'action communale.

Quelques Conseillers ont pris l'excellente et louable habitude de venir de temps en temps à la Mairie pour s'informer, exposer un problème, suggérer une solution...

D'autres ont accepté de soulager les tâches lourdes et multiples du Secrétariat et donnent un peu de leur temps libre en instruisant les dossiers d'assistance médicale, en tenant à jour les livres comptables, en s'associant à divers travaux de bureau, longs et fastidieux.

Le Conseil Municipal conscient que des difficultés nombreuses et sans cesse renouvelées surgissent au niveau des différents quartiers de la commune (assainissement, voirie, écoles, poste,...) animé du fervent désir de les aplanir dans un sens favorable à l'intérêt collectif, a pris la très sage décision de se réunir régulièrement le deuxième vendredi de chaque mois. De plus, il a créé des commissions aux travaux desquelles participent des personnes choisies en dehors de l'assemblée communale.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques et les affaires de la commune étant les affaires de tous, nos concitoyens sont très cordialement invités à assister nombreux à ces réunions. Les convocations, les compte-rendus paraissent d'ailleurs régulièrement dans la presse. A tout moment, les administrés peuvent consulter les registres des délibérations dans une mairie que nous avons voulu, par des heures d'ouverture élargies, plus facilement accessible à tous et plus accueillante.

Désireux de rapprocher encore davantage administrés et administrateurs, nous ouvrirons prochainement, à titre d'expérience, une permanence dans un local H.L.M. du quartier du Martinet. Dans le même esprit nous avons déjà provoqué des réunions de quartier et nous avons recherché avec les participants, les remèdes aux difficultés propres à leur quartier. (Rue de l'Etang, Rue des Eygras, Lotissement du Centre.) Nous désirons ainsi associer, le plus entièrement possible, les citoyens aux décisions qui les concernent.

C'est avec la même méthode que nous tenterons de résoudre les problèmes qui subsistent, ou qui surgiront ailleurs, dans les semaines et les mois qui viennent.

Nous engageons d'ailleurs très vivement chacune et chacun à faire connaître au Maire, aux Adjointes ou aux Conseillers Municipaux, leurs doléances, leurs suggestions, leurs critiques, Nous ne pouvons tout savoir, nous ne pouvons être partout, il est nécessaire que vous nous informiez.

Nous n'avons pas, bien entendu, la prétention de faire des miracles, et nous ne pourrions travailler qu'en fonction des disponibilités financières qui nous obligeront à étaler dans le temps, les réalisations prévues, souhaitées ou même attendues. L'amenuisement des subventions d'Etat ne facilitera pas notre tâche, car sans subvention, l'emprunt n'est pas possible.

Ainsi, cependant, nous nous efforcerons d'améliorer, lentement peut-être, mais à coup sûr progressivement, les conditions de vie de nos concitoyens. Nous pensons qu'une priorité doit être accordée à l'assainissement, à la sécurité routière, aux questions scolaires, à l'aide aux personnes défavorisées.

Nous invitons toute la population à nous seconder. Nous souhaitons sincèrement ardemment même, qu'elle contribue à la propreté de la commune, qu'elle participe à son embellissement, qu'elle collabore au respect et à la sauvegarde des biens publics.

Ce bulletin témoigne de notre volonté d'être au service de tous et d'apporter à tous, une information aussi objective que possible. Soyez aussi avec nous ^{pour} promouvoir, dans notre agglomération en pleine extension, une politique humaine, démocratique et sociale qui soit bénéfique pour la collectivité toute entière.

Le Maire d'Offemont

R. TRITTER

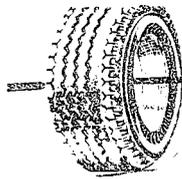
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

- Monsieur TRITTER Robert - Maire
Monsieur HONORE Michel - 1er Adjoint
Monsieur GAHLER Michel - 2è Adjoint
- Messieurs SCHMITT Jean - Ingénieur - 3, rue de l'Etang
JEANNENOT Gilbert - Technicien - 5, rue du Fort
MONNIER Roger - Technicien - 11, rue de la Vieille Cornée.
PEUQUET Gérard - Agent fichiste - 1, rue du Ballon
BOURQUE Jean-François - Dessinateur - 56, rue des C. d'Afrique.
MAURICE André - Chef de garage - Rue des cerisiers.
DULAC Rémy - Commerçant - 14, rue sous la Miotte.
KNINDICK Pierre - Contremaître - 3, rue P. Bouvier
ROBINET Maurice - Burineur - 30 rue Edmont Mielle
GRILLON Paul - Vérificateur - 9, rue E. Mielle
- Madame BRENEY Denise - Directrice d'Ecole - Groupe scolaire Martinet
- Messieurs DEL NEGRO Daniel - Ajusteur - rue Aristide Briand.
TOSCHI Raymond - Employé de Bureau - Ecole d'Offemont
BALLAND Pierre - Artisan - 7, rue du Ballon
- Madame ALLEMAND Odette - Mère de Famille - 22, rue de l'Etang
- Messieurs MAZZOLINI Pierre - Forgeron - 3, rue Edmont Mielle.
RAUSHER André - Tourneur - Lotissement du Centre
CHAMBON Jean-Marie - Conducteur de travaux - 14 rue de la V. Cornée

+ + + + + + + +
+ + + + + + + +

Tous les Conseillers Municipaux vous remercient de la confiance que vous leur avez accordé lors des élections du 21 mars dernier et se tiennent à votre disposition pour recevoir toutes suggestions concernant la vie communale.

+ +
+ +



CHAPUIS PNEUS

Rue du Docteur Schweitzer — BELFORT
Téléphone 28.45.72 En bas du pont de
Cravanche-face aux usines ALSTHOM

UN SPECIALISTE A VOTRE SERVICE

Vente de pneumatiques de toutes marques
neufs, rechapés et occasions
Réparation de pneus et chambres
Équilibrage électronique
Batteries - Cloutage

F. MUREL
PHARMACIEN
90. OFFEMONT

« EN RAISON DES CONGES -
PAYES LA PHARMACIE D'OFFEMONT
SERA FERMEE DU 1 AU 15 AOUT »

cycles - Motos Mircel FALLOT

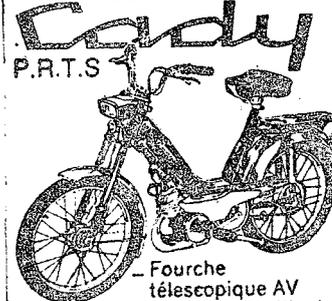
69, rue d'Offemont
tél. 28.15.61
BELFORT

vraies Mobylettes
125 cm³
plus beaux vélos

AGENT EXCLUSIF
MOTOCONFORT



**SUPER
CONFORTABLE le
nouveau mini**



— Fourche
télescopique AV
Suspension AR par bras oscillant
Double embrayage automatique
DIMOBY.
2 moyeux-freins très puissants
3 couleurs: rouge, bleu, blanc

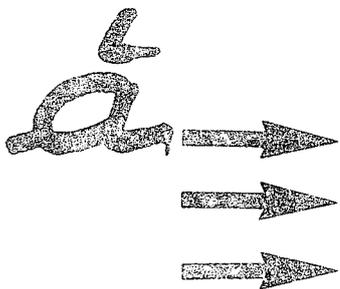
production MOTOCONFORT

Ets ROBINET et Cie

| |
|--------------------|
| Tous combustibles |
| Solides — Liquides |
| — Gazeux — |
| Bois et charbons |
| — Mazout ESSO — |
| Propane — Butane |

23, rue de Brasse
BELFORT
Téléphone : 28.10.64

Confiez votre Publicité



« OFFEMONT - REALITES »

« ETAT CIVIL »

Objet:

NAISSANCE

Marie-ANNE AUBERT, du 18 janvier 1971 à OFFEMONT
Emmanuel Christian BARRIERE-VARJU, du 19 avril 1971 à BELFORT
Laïd BOUKHELIF, du 4 février 1971 à BELFORT
Nabil BOULMERKA, du 7 janvier 1971 à BELFORT
Farida BOUSSALEM, du 7 avril 1971 à BELFORT
Bruno Martial Edmond BROUET, du 9 janvier 1971 à BELFORT
Frédérico CASTELLON, du 3 mars 1971 à OFFEMONT
Emmanuel Marie Emile CLAVIER, du 13 février 1971 à OFFEMONT
Cécile Rose Marcelle CLERC, du 6 avril 1971 à BELFORT
Christian Serge DEBAIN, du 11 février 1971 à Belfort
Marie-Béatrice DENERIER, du 9 avril 1971 à BELFORT
Jean-Paul FERBER, du 9 mai 1971 à BELFORT
Maxime Raphaël FERRER, du 23 avril 1971 à Belfort
Jean-Charles Guy GALLAND, du 26 janvier 1971 à BELFORT
Stéphane GELLNER, du 28 avril 1971 à BELFORT
Michel Raymond GEYER, du 10 mai 1971 à OFFEMONT
Sylvie Elisabeth Arline HEHL, du 5 mars 1971 à BELFORT
José Maire HERRERO, du 28 mai 1971 à BELFORT
Nathalie Sylvaine Huguette HERRMANN, du 21 février 1971 à BELFORT
Sylvie Danielle ISSEMANN, du 24 mars 1971 à OFFEMONT
Sylvie Béatrice MERMET, du 23 février 1971 à OFFEMONT
Françoise OBERRIEDER, du 16 janvier 1971 à BELFORT
Christophe Patrick POUILLET, du 22 janvier 1971 à Belfort
Karine SOURBIEN du 20 mars 1971 à BELFORT
Séverine Joëlle VAUTHIER, du 21 mai 1971

M A R I A G E S
=====

- N° 1 Mariage de François Marcel ROYER et de Nicole Blanche KLINGER du 13 février
- N° 2 Mariage de Charles Michel WEISS et de Christiane Marie-Andrée CLAUDEL du 13 mars 1971.
- N° 3 Mariage de Pierre Lucien Victor ROUPLY et de Jacqueline GONDELBERG du 20 mars 1971
- N° 4 Mariage de Claude Bernard FILONCZUK et de Josette Alice Andrée LAMBOLEY du 20 mars 1971
- N° 5 Mariage de Jean Maurice Gabriel HAAS et de Annie Pierette Jacqueline DUBREUIL du 2 avril 1971
- N° 6 Mariage de Guy GEHIN et de Thérèse KOPERECZ du 3 avril 1971
- N° 7 Mariage de Christian Raymond Henri ROUSSEL et de Odette MERCIEUX du 3 avril 1971
- N° 8 Mariage de Alain Eugène PY et de Marie-Chantal JEANNENOT du 6 avril 1971.
- N° 9 Mariage de Gérard Jean François TRABOLD et Annie Hélène LABBAYE du 10 avril 1971
- N° 10 Mariage de Robert GRESET et de Agnès Marie-Thérèse HOGRAINDLEUR du 17 avril 1971
- N° 11 Mariage de Laurent Albert WILLIG et Marie-Claire Odile Michèle MANTION DU 24 avril 1971
- N° 12 Mariage de Daniel Georges GÜTH et Danielle Nelly Pierrette REMY du 22 mai 1971
- N° 13 Mariage de Jacques MARCHAL et Annie Maria Léa LAMBOLEY du 7 juin 1971
- N° 14 Mariage de Michel Paul ROUCHE et Anne Paulette LORENZINI du 19 juin 1971

+ + + +
- - - -
+ + + +

Pour le 1er semestre 1971, les quêtes à mariages ont produit la somme de 1 059,92 F qui, suivant le désir des familles a été répartie comme suit :

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Bureau d'aide sociale | 541,60 F |
| Coopérative scolaire Offemont Village | 226,92 F |
| Corps des sapeurs pompiers | 94,20 F |
| Monument aux morts | 131,20 F |
| Centre Culturel | 33,00 F |
| A d'autres Communes | 33,00 F |

Félicitations aux mariés : compliments aux parents et remerciements aux généreux donateurs.

Dorénavant "OFFEMONT-REALITES" sera inclu dans les choix proposés aux familles sur la destination des quêtes.

- + -

19

D E C E S

=====

Décès de Jocelyne Marcelle DUMONT épouse CHENOT
du 18 janvier 1971 à NANCY (M. et Moselle)

Décès de Edmond SERMAN
du 8 février à BELFORT (Tre)

Décès de Alain Marcel FERBER
du 5 avril 1971 à BELFORT (Tre)

décès de Marie Anne BLANC veuve LAFONT
du 18 avril 1971 à OFFEMONT (Tre)

Décès de Emile Charles ROLLET
du 19 avril 1971 (Tre)

Décès de Aristide Constantin LEROY
du 12 mai 1971 à OFFEMONT (tre).

D O N S R E M I S A L A M A I R I E
=====

POUR LE MONUMENT AUX MORTS

Monsieur SIRDEY : 35 F

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS :

Monsieur MAZY : 35 F

POUR LE BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Monsieur VIALATTE : 50 F

Monsieur KRIVANECK : 50 F

Madame MURA : 100 F

Madame GANGLOFFER 35 F

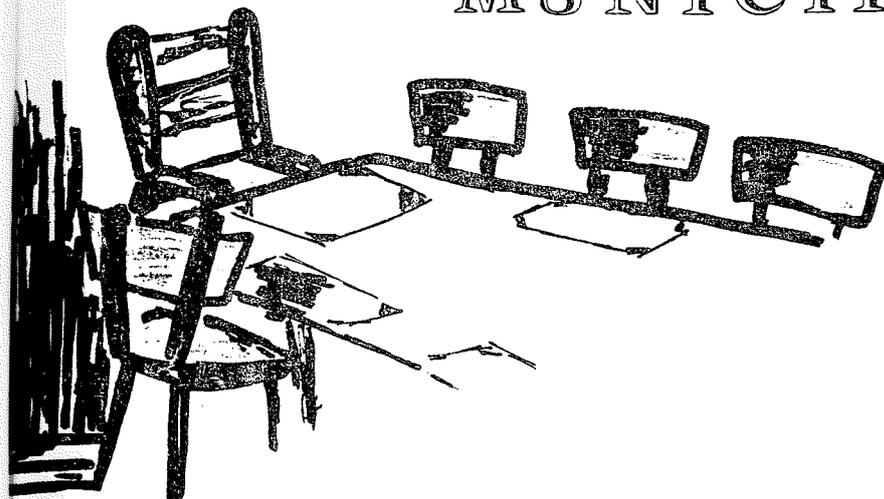
POUR L'EMBELLEMENT DE LA COMMUNE

Monsieur PATRIS 250 F

TOUS NOS REMERCIEMENTS AUX GENEREUX DONATEURS.
=====

°0°0°0°

L'ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL ...



Le Conseil Municipal issu des élections s'est réuni pour la première fois, le 27 Mars 1971 afin de procéder à l'élection du Maire et des Adjointes. Depuis cette séance inaugurale quatre fois les Conseillers se sont retrouvés autour du tapis vert pour délibérer sur des questions amenées par l'actualité et engager l'avenir en décidant des futures réalisations communales.

Le 9 Avril

La séance a presque exclusivement été consacrée à la désignation des membres des différentes commissions et qui vous seront présentées au fil des différents bulletins. Par la dernière délibération de cette séance, le conseil municipal a décidé de créer un emploi pour un deuxième agent de bureau, titulaire à la Mairie, emploi nécessité par l'accroissement des tâches et l'importance de la Commune.

Le 23 Avril

Le morceau de résistance de la réunion a été le vote en deuxième lecture du Budget Primitif 1971, étudié auparavant par la commission des finances.

Ce budget a été, comme toutes les décisions prises à ce jour, adopté à l'unanimité.

Le conseil a autorisé le Maire à contracter un emprunt pour financer la part non subventionnée des travaux, rue des Eygras, emprunt se montant à 34 658 f.

Il a décidé également de participer au financement de la construction de l'autoroute A 36, compte-tenu des prévisions actuelles et du chiffre de la population, le coût de cette participation sera inscrit au budget 1972.

Il a aussi au titre des délibérations diverses, autorisé le Maire à passer un bail avec l'Association Culturelle d'Offemont pour le Centre Culturel, revu les barèmes des avantages en nature du concierge de l'école du martinet, confirmé le montant de l'indemnité de mobylette due au garde-champêtre.

Séance du 14 Mai

Après avoir entendu, l'exposé des décisions et suggestions de la commission des travaux, le conseil municipal a décidé de continuer à confier au Service des Ponts et Chaussées, la gestion des voies communales.

Les casernements du Rudolphe intéressant la commune, le conseil s'est donc prononcé en faveur de l'achat de ces ouvrages, mais compte-tenu de l'état de délabrement des bâtiments, le conseil ne prendra sa décision définitive sur la destination de cet achat qu'après avoir connaissance du prix de cession.

Sur proposition du Maire et, étant donné que, depuis 1955, les ruisseaux n'avaient pas été curés, le conseil demande qu'un curage soit effectué en 1971 pour tous les ruisseaux principaux et annexes.

Sont encore prises deux délibérations décidant de régler au personnel communal payé à l'heure, les majorations prévues par la loi pour les heures effectuées dans la semaine, au-delà de la 40ème heure, de relever à 20 f, le montant de la vacation servie aux conseillers prud'hommes.

.../...

Séance du 11 Juin

La séance a débuté par les compte-rendus des travaux des commissions: scolaire, de l'information et des travaux.

Après ces entrées, le conseil a admis au pas de charge, des demandes de subvention sur l'achat du mobilier scolaire nécessaire aux deux classes supplémentaires prévues pour la rentrée 1971 au martinet, pour les travaux d'installation de salles de bains, aux logements des instituteurs du groupe scolaire Mairie-Ecole, pour l'aménagement de W.C. destinés au personnel de la Mairie-école.

Depuis la délibération du 23 Avril relative à la construction du mur de soutènement, rue des Eygras, est intervenue une décision augmentant, le montant de la subvention allouée.

Le conseil modifie en conséquence sa délibération et autorise le Maire à contracter un emprunt qui ne sera plus que de 22.158F.

Demande est faite d'implanter deux bâtiments préfabriqués au martinet pour les élèves supplémentaires prévus à la rentrée 1971, compte-tenu de l'attribution prochaine de nouveaux logements à l'Arsot par les H.L.M.

Les conseillers ont aussi demandé, à ce que la commune soit inscrite d'urgence, pour 1972 dans une tranche d'assainissement permettant la pose des égouts, rue de la vieille cornée, de l'étang, des prés chevrés et la station de refoulement rue de l'Etang.
Coût ; 500 000 F.

Le conseil considérant le surcroît de travail imposé au garde-champêtre par le nombre croissant d'enquêtes de toute nature, substituée à l'emploi à temps incomplet, l'emploi à temps complet de ce fonctionnaire municipal, soit 44 heures par semaine.

Un emploi de femme de service a également été créé pour la maternelle du Martinet qui, à l'heure actuelle, comprend 4 classes.

Cette employée sera payée selon l'échelonnement indiciaire prévu pour cette catégorie de personnel.

A titre documentaire et outre les séances du conseil municipal, la commission travaux s'est réunie 7 fois dont deux, sur les lieux à l'arsot (visite de l'école et constatation des lieux le long du ruisseau du Martinet).

Celle de l'information s'est réunie 3 fois, la commission scolaire, 3 fois également, la commission des finances et celle des Sports, une fois seulement.

PREFECTURE
du
TERRITOIRE DE BELFORT

DIRECTION
BUREAU
SECTION

RJ/AM
Référence à rappeler

REPUBLIQUE FRANÇAISE

21 MAI 1971

Belfort, le _____

NOTRE BUREAU DE POSTE

Le Préfet du Territoire de Belfort

A Monsieur le Maire
d'OFFEMONT

SERVICE DE
ET DE L'

.....

- Création d'un bureau de poste -

Par délibération du 28 Mai 1970 relative à la préparation du VIème Plan, votre Conseil Municipal a envisagé la réalisation d'un bureau de poste soit par acquisition d'un immeuble, soit par construction d'un bâtiment neuf.

Bien que cette opération ne soit pas inscrite au VIème Plan, votre projet a été examiné par la Direction Régionale de Services Postaux de DIJON qui a fait connaître que son administration n'envisageait pas, pour l'instant, la création de ce bureau de poste.

Toutefois, le Service Départemental des Postes et Télécommunications à BELFORT a pris contact avec votre prédécesseur en vue d'étudier les possibilités d'installation d'une recette auxiliaire.

Aucun accord n'a pu intervenir à ce sujet, votre commune n'étant pas en mesure, semble-t-il, de fournir un local et de participer aux frais de rétribution du gérant.

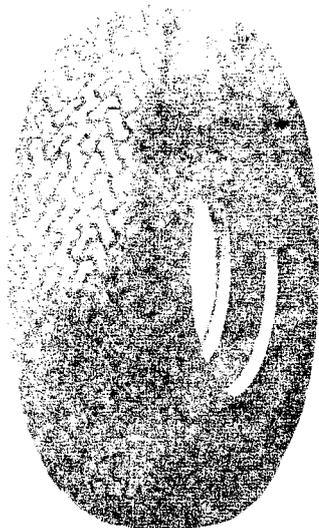
LE PREFET,



Pierre DUPUY

La Municipalité vous tiendra au courant de la suite qui pourra être donnée à ce problème.

VULCA - MODERNE

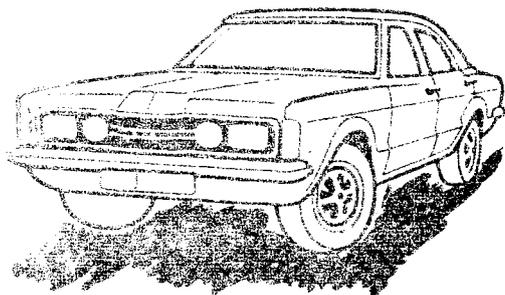


SALOMON PERE & FILS

VULCANISATION
REPARATION TOUTS PNEUMATIQUES
RECAOUTCHOUTAGE
STOCK EN PNEUS NEUFS
- EQUILIBRAGE ELECTRONIQUE -
CLOUTAGE Tous Pneumatiques

23, RUE DE BRASSE 90 BELFORT

TEL: (84) 28.10.48.



FORD TAUNUS 71

elle donne beaucoup
et demande peu
à partir de 11.100 F

Moteur léger, puissant, 7 - 9 - 9 CV GT
11 CV 6 cylindres - Berline 2 et 4 portes
Break 5 portes - Coupé -

FORD RESTE LE PIONNIER

GARAGE J. WITTLINGER

10, rue de Turenne - BELFORT
TELEPHONE : 26.07.34

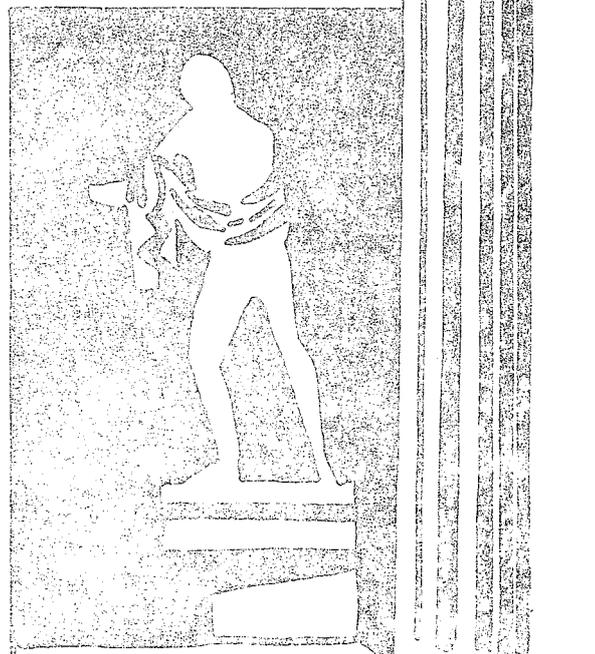
la gamme Ford 71 est exposée
ESCORT - CAPRI - TAUNUS - 17 M - 20 M - 26 M
BREAKS
Véhicules légers TRANSIT de 600 à 1.750 kg

CONNAITRE

NOTRE

COMMUNE...

PAR A. MAURICE



Offemont, commune limitrophe de Belfort, est située presque au centre du Territoire. Entouré par Valdoie, Eloie, Vétrigne, Denney et Belfort, son altitude moyenne varie de 365 m à 450m pour une superficie de 535 ha. 85a. 45ca. Tout en longueur, le village est traversé par le C.D.22 qui rejoint la route nationale 83 à Roppe et le C.D. 13 qui dessert le Martinet et le quartier de l'Arsot, en rejoignant Valdoie.

Le village, le Martinet, le quartier de l'Arsot, sous la Miotte et le hameau des Soiras forment l'ensemble des lieux habités de la Commune.

QUELQUES HYPOTHESES SUR QUELQUES NOMS.

OFFEMONT : Les historiens nous donnent plusieurs explications étymologiques, quant à l'origine du nom de notre village.

L'un d'eux l'interprète par "OFFONIS MONTEM" "OFFONMONT" et par un effet de prononciation élimine la seconde syllabe, ce qui devient OFFEMONT.

Un autre voit aussi plusieurs interprétations, mais nous ne retiendrons que la dernière qui nous satisfait mieux :

"Les préfixes OFF et AF" viennent du radical AV, qui signifie "EAU", d'où il tire "AQUE MONS" : la montagne d'eau, AVMONS, AFMONS, et par suite de la prononciation sourde de l'a : OFMONS. Cette solution est d'autant plus probable qu'au pied de cette montagne, il y a des étangs, notamment celui de la Forge, qui se trouve au village même. Ce fait a dû frapper les premiers colons qui ont fixé leurs demeures et OFFEMONT aurait ainsi le sens de "MONTAGNE BAIGNEE PAR LES EAUX".

L'ETANG DES FORGES : Sur une carte de l'Institution Nationale Géographique, nous trouvons à la cote 392 un lieu-dit "LES MINES" à la limite Offemont-Vétrigne, au-delà de la Carrière de la Vie des Cerisiers. Ces mines, dont nous n'avons retrouvé aucune trace d'exploitation, auraient pu fournir du minerai qui était traité dans les Forges appartenant au Duc de Mazarin, avec d'autres minerais tirés du sol de la région, notamment à Roppe, Eguenigue, etc...

Une de ces forges de fer se trouvait entre la forêt de l'Arsot et la Savoureuse l'autre en dessous de l'étang d'Offemont, ce qui nous amène à penser tout naturellement à l'Etang de la Forge qui doit son nom à ces implantations.

LE MARTINET : Nous pensons que le ruisseau : le Martinet, et le quartier du même nom doivent leur dénomination au fait qu'un marteau-pilon ou "martinet", actionné

...

par l'eau du ruisseau, était exploité dans ce secteur par J.F. VIELLARD né à Lepuix en 1755. Il fut un des pionniers de l'industrie sidérurgique dans la région.

LA CORNEE : C'est bien d'après son aspect topographique une "corne" du bois d'Offemont. Le quartier enclavé dans la forêt est traversé par l'ancienne route qui desservait le village.

LE HAMEAU DES SOIRAS : C'est le lieu le plus ancien du pays. Nous ne possédons pas encore de renseignements précis quant à son origine. Nous y reviendrons dans le prochain numéro, de même pour l'Arsoit et le quartier "sous la Miotte".

Voici quelques idées plausibles sur ces appellations qui nous sont familières. Peut-être en avez-vous d'autres tout aussi valables... Nous serions heureux d'avoir votre opinion et vos commentaires, ce qui ne manquerait pas d'intéresser les habitants de notre Commune en pleine expansion. Transmettez vos suggestions "à OFFEMONT REALITES", en Mairie, Merci d'avance.

L'EGLISE DU VILLAGE : Offemont est une paroisse relativement récente. C'est Mr. FIETIER, Curé à Belfort, qui en 1843, obtint du Conseil Municipal, un vote favorable à la construction d'une Eglise au village. Auparavant, la Chapelle de Brasse était le point central pour le culte d'une population disséminée autour de Belfort, dont Offemont faisait partie.

C'est grâce à une souscription, à des dons, à des travaux bénévoles et à une participation communale, qu'il put mener à bien son entreprise. En 1844, les murs et le toit étaient en place ; en 1845 on fit les voûtes intérieures ; en 1846 le pavage et les bancs. Mr. FIETIER en fut le maître d'oeuvre, tout se fit sous ses ordres et sa responsabilité. Le 28 août 1846 la messe fut célébrée pour la première fois, en la fête de St Augustin, patron de la paroisse.

Le 28 avril 1847, Offemont devenait paroisse à part entière. Le clocher actuel ne fut construit qu'en 1864 par Mr. ROY 4^e curé d'Offemont.

Cette Eglise est modeste, extérieurement de style néo-gothique, comme tant d'églises de cette époque, le fronton est en grès rose des Vosges. Ce qui frappe le plus à l'intérieur, ce sont les grandes colonnes à chapiteaux corinthiens venues là on ne sait pourquoi...

EVOLUTION

DEMOGRAPHIQUE

En 1803, Offemont comptait 325 habitants et 537 en 1876. La grande majorité de la population cultivait la terre en petites exploitations, on trouvait aussi de nombreux tailleurs de pierre ; en 1910, on en dénombrait une centaine.

La Mairie-Ecole, construite en 1934 à l'initiative de M. BOUVIER, maire, et sous la direction de M. GIROUD, Architecte, abrite 6 classes, les bureaux de la Mairie, la Salle de réunions et les appartements des enseignants.

Vers 1930, les anciennes cités de l'Arsoit, les maisons individuelles démarrent dans ce quartier et à la Cornée, avec l'aide de la Loi Loucheur. Avec ces nouvelles possibilités, la commune s'agrandit rapidement, et en 1936, 857 habitants peuplent notre cité.

En 1954, pour répondre à de nouveaux besoins, les cités d'urgence du quartier de l'Arsoit s'édifient à cadence accélérée ; dans le même temps, le lotissement Patt devenu lotissement du Centre voit se construire nombre de pavillons, et on compte 1479 habitants au recensement de cette année là.

Un peu partout, les lotissements se développent et des maisons individuelles voient le jour dans tous les coins du village, et les chantiers ne manquent pas.

L'année 1962 enregistre 1963 habitants sur l'ensemble du territoire communal.

L'office H.L.M. lance un vaste programme de constructions de blocs au Martinet et à l'Arsoit, 200 logements supplémentaires permettent de loger de nouvelles familles : en 1968, 2980 habitants sont dénombrés dans l'ensemble des quartiers :

octobre 1969 : 3159 habitants : nous arrêterons là cette série de chiffres qui parlent d'eux-mêmes et nous retiendrons seulement que de 1936 à 1969 la population d'Offemont a plus que triplé. Ce portrait montre l'évolution en flèche de notre commune avec tous les problèmes qui sont liés à ce développement rapide.

...

Le groupe scolaire du Martinet mis en service en 1966 afin de pourvoir à l'enseignement de la jeunesse des nouveaux quartiers, 10 classes primaires, 4 classes maternelles sont à leur disposition. Nous ne nous étendrons pas davantage sur le problème scolaire, dans les colonnes suivantes, vous trouverez un exposé sur la situation et le développement des écoles.

REPARTITION DE LA POPULATION

En 1968, elle se répartissait de la façon suivante :

AU VILLAGE : 41 % soit 1213 habitants pour 310 ménages
QUARTIER DE L'ARSOT : 59 % soit 1767 habitants pour 335 ménages
Population d'origine française : 76,2 %
Population d'origine étrangère : 23,8 %

L'industrialisation intense de la région BELFORT-MONTBELIARD, n'est pas étrangère à cette poussée démographique sur la commune. Les usines "ALSTHOM - BULL - PEUGEOT", les centres commerciaux et toutes les industries annexes offrent de nombreuses possibilités d'emploi. D'autre part, le besoin de calme se fait de plus en plus nécessaire dans la vie trépidante actuelle ; c'est pourquoi les communes de banlieue des grandes villes voient rapidement s'effectuer leur transformation de village en petite ville.

Les moyens financiers mis à la disposition des élus municipaux sont souvent bien inférieurs aux exigences d'une gestion active et moderne, tous les problèmes ne peuvent être résolus en même temps. Les travaux urgents commencent à se réaliser, ça bouge un peu partout et dans tous les secteurs.

Dans un avenir relativement proche, avec l'aide et la compréhension de tous, OFFEMONT sera la commune heureuse où il fait bon vivre.

°0°0°0°

SALON GREGET

MESSIEURS DAMES

COUPE MODERNE
POSTICHES

60, Rue D'Offemont
Tél: 28.19.94.

TOSOLINI DANIEL
MENUISERIE EBENISTERIE
Spécialité de cuisine sur mesures
STRATIFIE POLYREY FORMICA
Rue de la gare OFFEMONT
Tél. 28.55.22.

7 QUAI DU
MAGASIN

ELFORT
TEL: 28.19.35



CARROSSERIE
AUTOMOBILE

Voitures
Luxe et Commerce
Réparations
en tous genres
Spécialité
de Peinture
et tôlerie



10, rue de l'Égalité - BELFORT
Téléphone magasin : 28-01-13. domicile : 28-29-24
... à la vente...
C.C.P. DIJON 315-80

EDOUARD
BERGER
6, Rue de Valenciennes
BELFORT

28.09.10

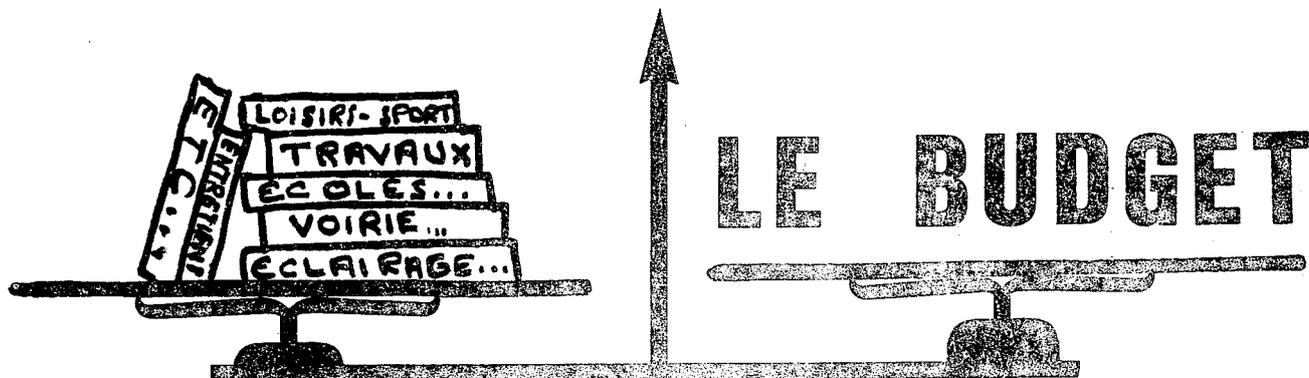


Maison fondée en 1910
ETS DULAC Frères S.A.
Société Anonyme au capital de 388.600 F.
Siège Social et Bureaux : 56, Faubourg des Ancêtres
90 - BELFORT
Téléphone : (84) 28.51.51 et 52
C. C. P. DIJON 925.78
Banque C.I.A.L. 119.379
R. C. Belfort 9385 B I.N.S.E.E. 694.90.010.1.002
SUCCURSALES :
106, Avenue Jean-Jaures Tél. 28.00.06
2, Rue Dr Schweitzer Tél. 28.39.26
2, Rue Emile Parot Tél. 28.58.87



BOUCHERIE CHARCUTERIE





Pour votre information sur le budget, nous allons tenter de ne pas aligner une succession de chiffres qui aurait pour effet de rendre la lecture de cette page indigeste.

Afin de rendre plus compréhensibles les comptes rendus futurs sur les budgets à venir, il paraît nécessaire d'exposer quelques généralités qui permettront d'éclaircir ces explications.

Qu'est-ce que le budget d'une commune et que contient-il ?
Le budget communal est voté par le Conseil Municipal et est constitué du budget primitif et du budget supplémentaire.

Le budget primitif ou budget prévisionnel comprend évidemment les recettes et les dépenses et se décompose en deux parties : la section ordinaire appelée maintenant section de fonctionnement et la section extraordinaire devenu section d'investissement.

Ce budget doit prévoir les recettes et les dépenses pour l'exercice à venir. Les dépenses de la section ordinaire comprennent, comme le budget d'un ménage, tous les frais habituels et nécessaires à la vie de la commune (paiement du personnel, chauffage des bâtiments communaux, écoles), entretien de ces bâtiments, fournitures scolaires, entretien des rues communales, participation de la commune aux dépenses d'aide sociale (AMG), au fonctionnement du syndicat des eaux, enlèvement des ordures ménagères, financement de la section d'investissement, remboursement des intérêts d'emprunts.

Pour permettre de régler ces dépenses, et s'il est très facile de trouver des raisons de dépenser beaucoup dans notre commune en pleine expansion ou il reste beaucoup à réaliser, il y a la contrepartie des recettes qui, elle, n'est pas aussi aisée à gonfler.

Les recettes ordinaires se composent pour la part la plus importante de la taxe sur les salaires attribution de garantie, versée par l'Etat compte tenu du chiffre de la population et, des centimes communaux provenant pour une part des impôts réglés par les contribuables de la commune.

C'est ainsi que, compte tenu des ressources peu importantes de notre collectivité qui ne possède pas d'industrie conséquente pouvant apporter un supplément appréciable dans les rentrées de fonds, les dépenses ne peuvent être plus étendues.

Lorsqu'une dépense supplémentaire intervient ou l'augmentation d'un poste au budget s'avère obligatoire, la recette correspondante ne peut être obtenue que par des centimes additionnels qui sont répercutés sur la feuille d'imposition communale et c'est ainsi que les réalisations demandées aux élus ne peuvent l'être que contre une participation de tous.

La section d'investissement comprend obligatoirement toutes les dépenses relatives aux travaux neufs, les recettes provenant pour une part des participations de l'Etat, variables suivant la nature des travaux,

de subventions du département, l'autre part étant constituée par les emprunts contractés par la commune, l'équilibre de cette section étant réalisé par un prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 1971 comprend donc comme principales dépenses ordinaires

| | | | |
|-------------------------|----------|-------------------------|----------|
| Frais de personnel | 50.000 F | Chauffage des écoles | 35.000 F |
| entretien des bâtiments | 50.000 F | Entretien de la voirie | 37.000 F |
| enlèvement des ordures | 30.000 F | Participation au syndi- | |
| Fournitures scolaires | 32.500 F | cat des eaux | 15.000 F |
| | | Electricité (éclairage) | 30.000 F |

et un total de dépenses de 459.928,16 F

Les ressources proviennent pour 214.061,76 F de la taxe sur les salaires
" 141.548,00 F des centimes communaux
" 828,00 F des patentes et locaux professionnels.

Le total des recettes étant de 460.821, 27 F avec un excédent de recettes de 893,01 F

La section d'investissement prévoit la réalisation des travaux suivants en 1971

| | |
|--|-----------|
| agrandissement du cimetière pour | 114.100 F |
| Aménagement de la rue des Eugras pour | 45.000 F |
| Modernisation de l'Eclairage public | 8.000 F |
| Achat et mobilier scolaire pour les 2 clas- | |
| ses supplémentaires prévues au Martinet pour | 17.000 F |
| Installation de WC pour le personnel ensei- | |
| gnant au Groupe Mairie-Ecole. | 5.000 F |
| Installation de salle de bains dans les | |
| 3 logements de ce groupe | 25.000 F |
| Décoration de l'Ecole du Martinet (obligatoire | |
| | 10.000 F |

Les dépenses seront couvertes par des subventions pour 185.488,30 F , des emprunts pour 137,348 pour un total de 328.500,49 F

Le budget supplémentaire voté au cours du 2^e semestre de l'année permet de corriger certaines prévisions compte tenu de modifications intervenues dans la réalisation de travaux ou pour ajouter des dépenses de travaux non connues lors de l'établissement du budget primitif ou que des circonstances imprévues ont nécessité depuis. Ce budget complémentaire prévoit aussi mais hélas plus rarement des suppléments de recettes pour l'exercice.

Ce budget sera voté à la session du Conseil municipal de juillet et est actuellement l'objet d'études approfondies de votre municipalité.

En conclusion, le budget d'une commune est l'affaire de tous ses habitants et il est de l'intérêt général de veiller à ne pas faire supporter à la collectivité des dépenses inutiles qui n'auraient pour effet que d'en repercuter la charge correspondante sur l'imposition de tous.

°°°°°



TRAVAUX ET URBANISME

LA COMMISSION DES TRAVAUX

Rapporteur : M. SCHMITT

Membres conseillers : MM. BALLAND - GRILLON - MAZZOLINI - PEUQUET -
RAUSHER -

Membres extra-municipaux : MM. PATRICE - VERMENT -

°°

NUMEROTATION DES MAISONS

Les plaques émaillées portant les numéros sont actuellement en Mairie et la numérotation des maisons va pouvoir se concrétiser dans les jours prochains.

Les responsables désignés remettront à chaque propriétaire leur plaque accompagnée d'une notice définissant les emplacements où celle-ci pourra être placée.

La fourniture des plaques est prise en charge par la commune et la pose sera à la charge des propriétaires. Ceux-ci pourront en exécuter la mise en place eux-même, ou la confier à une entreprise.

Aussi, pour éviter à chaque propriétaire d'avoir à rechercher lui-même un entrepreneur, la municipalité a pris contact avec une entreprise qui s'engage à exécuter la pose pour un prix forfaitaire. Les personnes qui le désireront pourront, lors de la réception de leur plaque demander le concours de cette entreprise.

°°

BAPTEMES DES RUES

C'est par référendum auprès des propriétaires intéressés que seront donnés les nouveaux noms de rues. Il s'agit de rues qui n'ont pas encore de noms comme au lotissement du centre et au lotissement Regnard et de rues qui portent des noms de lieu - dits plus ou moins appréciés des riverains comme la rue des Eygras, ancienne voie CFB ; rue des prés chevrés... Aussi, pour les rues concernées, les propriétaires trouveront dans le présent bulletin une petite fiche questionnaire qui leur permettra ainsi d'exprimer leur point de vue. La fiche sera déposée en Mairie ou remise au conseiller municipal du quartier, et, c'est après dépouillement que les noms de baptême seront arrêtés.

Les plaques des rues ainsi nouvellement dénommées seront mises en place par les soins de la municipalité.

...

RAJEUNISSEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES DE L'ARSOT

Le samedi 15 mai, les membres de la commission des travaux et de la commission scolaire ont visité les bâtiments du groupe scolaire de l'ArsoT en vue de décider des travaux d'entretien à entreprendre.

La priorité a été donnée aux peintures extérieures pour l'ensemble des bâtiments qui en ont d'ailleurs grand besoin : les marches d'accès en mauvais état et les serrures déficientes seront remplacées et trois salles de classes seront repeintes. Tous ces travaux devront être réalisés pendant les vacances scolaires. Aussi à la rentrée, nos écoliers retrouveront une école rajeunie qu'ils auront à coeur de préserver de toutes dégradations.

LES TRAVAUX DIVERS REALISES

Suivant un tour de rôle établi, la réfection du revêtement de plusieurs rues a été réalisée par les ponts et chaussées.

Réalisation par les soins des pont et chaussées également d'un accès goudronné au bâtiment des instituteurs du Martinet.

Rectification du raccordement de la rue Miellet à la rue des Commandos d'Afrique.

Réfection de la partie endommagée de la rue de la Miotte.

LES TRAVAUX ENGAGES

Les Offemontois verront démarrer dans les mois à venir des travaux dont l'étape "dossier" est franchie, ou sur le point de l'être.

- agrandissement du cimetière.
- confection d'un mur de soutènement à l'entrée de la rue des Eygras et élargissement de la chaussée.

LES TRAVAUX ACTUELLEMENT A L'ETUDE

Certains travaux font l'objet de démarches, recherches et études et nous pensons que ceux-ci verront le jour assez rapidement ; à moins que quelque interdit ou limitation administrative se trouve sur la route du dossier ne fasse trébucher le projet.

Aménagement d'un terrain de jeux à l'ArsoT

Assainissement provisoire de la rue de l'étang et du bas de la rue des Eygras, avec participation des riverains, en attendant l'installation des égouts, et sous réserve d'obtenir les accords de l'autorité de tutelle.

Réfection de la chaussée reliant la rue des cerisiers à la rue sous la Miotte.

Réfection d'autres rues en fonction de leur état, de la date de leur dernière réfection et des crédits possibles.

LA QUATRIEME TRANCHE D'EGOUTS

La Municipalité poursuit actuellement les démarches nécessaires pour que la 4^e tranche d'égouts soit réalisée l'an prochain.

Cette tranche comprend la rue de la vieille Cornée, la rue de l'Etang, la rue des Prés chevrés et la station de pompage qui est d'ailleurs nécessaire à la poursuite des tranches suivantes :

L'inscription au programme de ces travaux ne peut être faite que s'il y a subvention de l'Etat ; et les prêts ne sont consentis que si la subvention est accordée. Aussi les démarches de la municipalité ne sont pas suffisantes pour atteindre le but visé et c'est à l'Etat qu'appartient la décision. Notre bulletin ne manquera pas de vous tenir au courant de la suite qui sera donnée à ce projet.

La population scolaire d'Offemont est répartie dans 3 groupes scolaires qui comptent au total 26 classes. (28 classes à la rentrée de Septembre 71.)

Le groupe de l'Arsot

Il comprend 5 classes primaires. (120 élèves) et une classe maternelle de 25 élèves. A l'heure actuelle, les élèves sont accueillis dans 3 bâtiments préfabriqués qu'il faudra bientôt penser à remplacer. L'extérieur des bâtiments sera repeint pendant les vacances, de même que trois classes; les panneaux cassés ou détériorés seront remplacés.

La classe maternelle fonctionne sans femme de service; c'est un des objectifs de l'actuelle municipalité de doter cette classe du personnel nécessaire.

Le groupe du Martinet

De construction récente, le groupe comprend 7 classes primaires, 1 classe de perfectionnement et 2 classes maternelles. Devant la montée des effectifs par suite de constructions H.L.M., 2 classes primaires et 2 classes maternelles préfabriquées ont dû trouver place dans l'enceinte de l'école. Deux autres classes préfabriquées viendront s'ajouter à la prochaine rentrée et le mobilier scolaire des deux groupes sera complété.

Les classes maternelles accueillent 187 enfants, les classes primaires 270 et probablement 325 à la rentrée de Septembre, et l'on prévoit une nouvelle hausse dans les années à venir.

Le gouvernement accordant très peu de créations de postes d'enseignants, un grand nombre de classes est confié à des remplaçants débutants.

Notons que le groupe manque en particulier d'une salle d'éducation physique qui serait bien nécessaire pour l'application du tiers-temps pédagogique.

Le groupe du village

Le plus ancien des trois groupes scolaires. Il comprend actuellement 6 classes pour 156 élèves. Mais les futures constructions H.L.M. des anciennes casernes risquent de lui poser, dans un avenir rapproché, bien des problèmes ...

Ainsi, près de 800 élèves, soit un quart de la population, fréquentent les écoles primaires et maternelles de la commune. A ce nombre il faut ajouter les enfants fréquentant les établissements secondaires et techniques de la ville de Belfort et les 76 enfants du quartier de l'Arsot qui suivent les cours de C.E.S. de Valdoie.

CES CHIFFRES SUFFISENT A MONTRER L'IMPORTANCE DE L'ECOLE DANS LA VIE DE NOTRE COMMUNE. ILS JUSTIFIENT AUSSI LA GRANDE PART ACCORDEE DANS LE BUDGET MUNICIPAL AU BON FONCTIONNEMENT DE CETTE ECOLE.



+++++++

KRONBERG

- CHARBONS DE 1^{ère} QUALITE
- FUELS - NAPHTEX

KRONBERG, C'EST AUSSI

- L'entretien et le dépannage de vos brûleurs
- Le financement de nouvelles installations
- La tourbe FLORA pour vos jardins
- La menuiserie UNIMEX à la mesure de l'architecture moderne
- Le transport et l'entrepôt

BELFORT

MONTBELIARD

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT DE FAÇADES

S.A CUNCHON & CIE

90 - OFFEMONT

TÉLÉPHONE 28.57.56.

Applicateur agréé des

PRODUITS POLYMERES

Spécialiste de ravalements en tous genres

Travaux particuliers

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

MAGASIN & FABRIQUE

MEUBLES

LUCCHINA*



route de Montbéliard
ANDELNANS-BELFORT - 90
Tél. (84) 28.30.90

MÉDAILLES D'OR 1969 ET 1970 AU CONCOURS N. F.

- MEUBLES

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SOUDURE ÉLECTRIQUE

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

SERRURERIE

LE PAUL ANDRE

Rue de la Gare

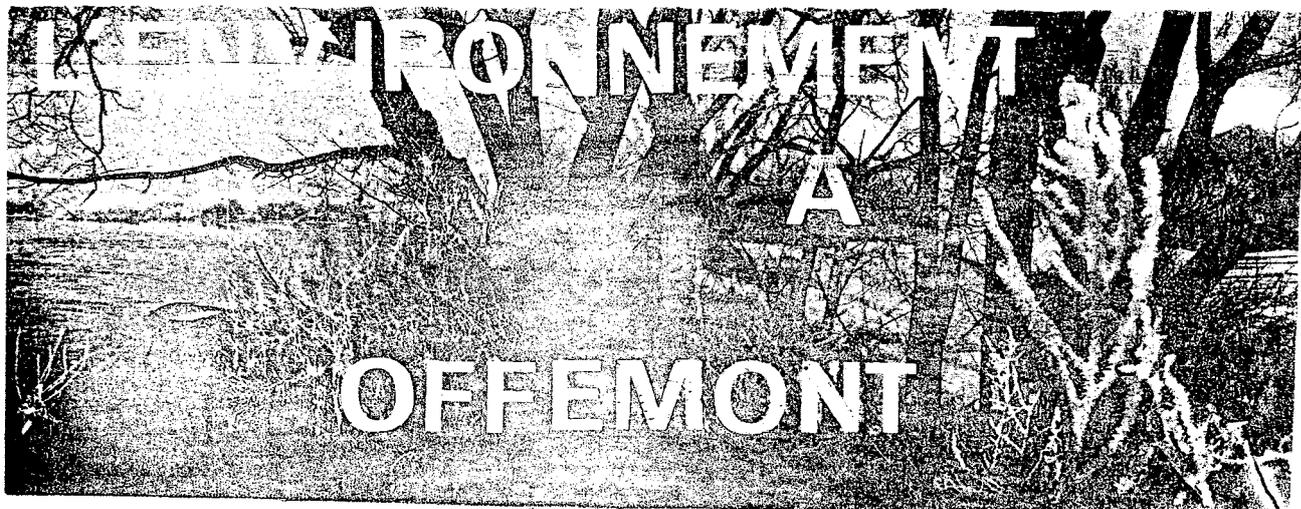
90 - OFFEMONT

Tél. 28.41.56

BEURRE ŒUFS - FROMAGES - PRODUITS SURGELÉS

PAUL JAHIER & CIE

2, rue G. Courbel - 25 - BESANÇON - Tél. 83-23-60
Le Martinet - 90 - OFFEMONT BELFORT - Tél. 28.17.75



Les problèmes de l'environnement sont à l'ordre du jour, et les offemontois, qui comme tout le monde désirent un cadre de vie agréable n'apprécient pas toujours le fleurissement çà et là de dépôts d'ordures.

La Municipalité a dû prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux abus des "pollueurs" et le garde champêtre est chargé de faire appliquer l'arrêté municipal du 18 février 1966 interdisant tout dépôt d'ordures sur le territoire de la commune. Les contrevenants se verront gratifiés d'un procès verbal de 100 F minimum avec obligation immédiate d'enlever les ordures déposées ; quand aux récidivistes, c'est devant le tribunal qu'ils devront plaider leur cause. La propreté de la Commune étant l'affaire de tous, nous espérons que chacun de nous aura à coeur de ne pas enfreindre les règlements et nous souhaitons que l'autorité n'aura pas à sévir.

Dès que cela sera possible, la municipalité envisage de porter à deux pour le village et trois pour le Martinet-Arsot, le nombre de tournées hebdomadaires de ramassage des ordures (aux dernières nouvelles cela se fera peut-être à partir d'octobre). Nous rappelons également que le troisième samedi de chaque mois, un camion fait le ramassage des objets lourds et encombrants, mais vu l'heure matinale de son passage il est conseillé de déposer les objets la veille au soir.

La Municipalité envisage de mettre sur pied, avec le concours de volontaires, une opération de nettoyage et curage du lit du Martinet afin de redonner à ce petit cours d'eau un aspect plus attrayant. Les habitants des alentours qui ont parfois à supporter les mauvaises odeurs qui s'en dégagent, apprécieront sans doute cette initiative et nous l'espérons participeront nombreux à l'opération projetée. Bien sûr une fois le nettoyage réalisé, l'apparition des ordures ne sera plus tolérée et, là comme ailleurs, des mesures de police seront prises à l'encontre de ceux qui ne seraient pas respectueux du bien des autres.

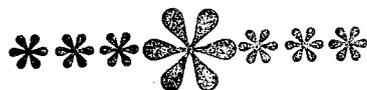
Le service de ramassage des ordures nous prie d'insérer : des personnes déposent leurs ordures dans des emballages plus ou moins solides qui lâchent au moment de l'enlèvement par les boueux, ou même avant, lorsqu'il pleut et que l'emballage est un simple carton. Aussi, le service de ramassage rappelle que les personnes concernées doivent se procurer des boîtes à ordures convenables. Cela évitera par ailleurs qu'une partie des ordures restent sur place et permettre aux éboueurs de travailler dans des conditions normales. Le service de ramassage, espère que cet appel à la compréhension sera entendu et vous en remercie.

Suite aux nombreuses réclamations reçues en Mairie il est également rappelé que la divagation des chiens est absolument interdite (arrêté municipal du 25 mars 1966)

°0°0°0°0°



LES SOCIETES NOUS COMMUNIQUENT...



ASSOCIATION DES CINEASTES AMATEURS D'OFFEMONT

But de l'association :- promouvoir la pratique du cinéma amateur parmi ses membres et établir des relations avec d'autres amateurs.

Ses moyens : - Elle dispose d'une salle de sonorisation et d'une salle de montage situées à l'Etoile-Cinéma, ainsi que du matériel de base indispensable : projecteurs muet et sonore, visionneuse, pieds, éclairage...

Ses activités : l'Association réalise de temps à autre un film club auquel les membres qui le désirent peuvent participer (le dernier en date étant "LA DEFENSE DE BELFORT" 1° prix au concours du Centenaire)

A part cela chacun peut réaliser le film qu'il désire, utiliser le matériel et les locaux de l'Association quand il le souhaite. De temps à autre une réunion rassemble tout le monde, où l'on discute technique ou de son dernier film. En général, une soirée est organisée tous les ans, chacun peut y présenter le ou les films qu'il a tourné pendant l'année.

Pour tous renseignements s'adresser à ; J.M. PEQUIGNOT, rue du Chêne,
N. TISSIER, Impasse du Noyer, D. DEL NEGRO, rue A. Briand.

CENTRE SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE "LE TRAIT D'UNION" - ARSOT

Pour la période des vacances nous proposons à toutes les familles :

EN JUILLET : une colonie de vacances d'un mois à LAVAL LE PRIEURE (Doubs)

EN AOÛT : Le centre de loisirs sera ouvert pour tous les enfants de 7 à 14 ans tous les jours, de 14 H à 16 H 30, sauf samedi et dimanche.

Après les vacances les enfants se regrouperont le Mardi et Vendredi de 17 H 30 à 19 H.

Pour les filles, les groupes d'activités fonctionneront le Jeudi et Samedi, de 14 H à 16 H 30

Une fois par semaine, au cours du mois d'août, nous prendrons les enfants toute la journée pour aller pique-niquer, faire des jeux de pistes etc...

Renseignements : M. VALBERT, Grand'rue Vétrigne.

ASSOCIATION CULTURELLE OFFEMONT - ARSOT

Le centre est ouvert tous les jours. En semaine ouvert de 20 H à 22 H.

Samedi et dimanche de 14 H 30 à 18 H et de 20 H à 22 H

Le jeudi après-midi de 14 H à 18 H les enfants peuvent participer sous la conduite d'un adulte à des activités de plein-air lorsque le temps le permet, et autrement à des jeux d'intérieurs au centre culturel. Pour les plus grands : une grande salle de baby-foot, ping-pong, bar sans alcool.

ACTIVITES : voile à l'étang des Forges, Foot-Ball, Hand-ball, ping-pong, ski, atelier montage audio-visuel, aéromodélisme, bricolage, T.V., bibliothèque.

RENSEIGNEMENTS : au centre le samedi de 14 H à 18 H

LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme toutes les Communes de France, Offemont devait avoir son Association d'Anciens Combattants, aussi après le conflit mondial de 1914 - 1918, nos anciens combattants avaient tenté de constituer ce groupement, mais en vain, pour des raisons diverses qui nous échappent maintenant.

Il a fallu attendre le deuxième conflit de 1939 - 1945 pour qu'enfin les combattants de cette dernière guerre créent notre association actuelle.

Un peu d'histoire s'impose à ce sujet afin de suivre l'évolution de notre société depuis 1945.

Les vingt deux prisonniers de guerre d'Offemont-Vétrigne sont rentrés des camps au printemps-été 1945 et se sont attelés immédiatement à cette noble tâche de regrouper ceux-là mêmes qui foulaient à nouveau le sol natal après cinq années de captivité.

En plus, ils apprirent à leur retour le drame sanglant des Maquisards français massacrés par les Allemands au lieu-dit "Le Bromont". Ils entreprirent la construction d'un mausolée à cet endroit pour perpétuer le souvenir du sacrifice suprême de leurs jeunes camarades combattants de la Résistance française. L'ampleur de la cérémonie d'inauguration de ce monument en septembre 1946 restera gravée dans la mémoire de tous les Offemontois qui y ont assisté.

Jusqu'en 1954, les manifestations à caractère patriotique étaient en grande partie l'oeuvre des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et c'est cette année là qu'un groupement plus large se constitua englobant les Anciens Combattants 1914 - 1918- 1939-1945, les Résistants, les Déportés, ceux d'Indochine et d'Afrique sous le vocable:

Association locale des Anciens Combattants Offemont-Vétrigne.

La mission de la société étant comme chacun sait :

d'aider les Anciens Combattants et victimes de Guerre dans les moments difficiles de rendre les derniers honneurs à leurs défunts.

d'entretenir le culte du souvenir envers ceux qui ont fait don de leur vie pour que nous continuions, nous les vivants à être des hommes libres.

Souvenons-nous que le sol de cette commune, à deux reprises et il y a vingt ans de celà, a eu le douloureux privilège d'être imprégné du sang généreux de nos héros, les Maquisards du Chérumont et les Commandos d'Afrique.

Le Vice Président des Anciens Combattants
et anciens Prisonniers de Guerre.

Roger CHATEAUDON

LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme toutes les Communes de France, Offemont devait avoir son Association d'Anciens Combattants, aussi après le conflit mondial de 1914 - 1918, nos anciens combattants avaient tenté de constituer ce groupement, mais en vain, pour des raisons diverses qui nous échappent maintenant.

Il a fallu attendre le deuxième conflit de 1939 - 1945 pour qu'enfin les combattants de cette dernière guerre créent notre association actuelle.

Un peu d'histoire s'impose à ce sujet afin de suivre l'évolution de notre société depuis 1945.

Les vingt deux prisonniers de guerre d'Offemont-Vétrigne sont rentrés des camps au printemps-été 1945 et se sont attelés immédiatement à cette noble tâche de regrouper ceux-là mêmes qui foulaient à nouveau le sol natal après cinq années de captivité.

En plus, ils apprirent à leur retour le drame sanglant des Maquisards français massacrés par les Allemands au lieu-dit "Le Bromont". Ils entreprirent la construction d'un mausolée à cet endroit pour perpétuer le souvenir du sacrifice suprême de leurs jeunes camarades combattants de la Résistance française. L'ampleur de la cérémonie d'inauguration de ce monument en septembre 1946 restera gravée dans la mémoire de tous les Offemontois qui y ont assisté.

Jusqu'en 1954, les manifestations à caractère patriotique étaient en grande partie l'oeuvre des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et c'est cette année là qu'un groupement plus large se constitua englobant les Anciens Combattants 1914 - 1918- 1939-1945, les Résistants, les Déportés, ceux d'Indochine et d'Afrique sous le vocable:

Association locale des Anciens Combattants Offemont-Vétrigne.

La mission de la société étant comme chacun sait :
d'aider les Anciens Combattants et victimes de Guerre dans les moments difficiles de rendre les derniers honneurs à leurs défunts.
d'entretenir le culte du souvenir envers ceux qui ont fait don de leur vie pour que nous continuions, nous les vivants à être des hommes libres.

Souvenons-nous que le sol de cette commune, à deux reprises et il y a vingt ans de celà, a eu le douloureux privilège d'être imprégné du sang généreux de nos héros, les Maquisards du Chérumont et les Commandos d'Afrique.

Le Vice Président des Anciens Combattants
et anciens Prisonniers de Guerre.

Roger CHATEAUDON

LA SUBDIVISION DES SAPEURS-POMPIERS

HIER : en 1909, lors de la formation de la Société de Secours Mutuel, faisaient partie de la subdivision :

| | | | |
|-------------------|------------------|-----------------|--------|
| BROUQUE François | Sous-Lieutenant | FIRSTEIN Jules | Sapeur |
| LAMAIRE Pierre | Sergent | MONNIER Alphose | Sapeur |
| DESDAMES ANatole | Caporal-Fourrier | VERMENT Jule | Sapeur |
| SIMONIN François | Caporal | SALOMON Albin | Sapeur |
| PREVOT Charles | Caporal | REINICHE Xavier | Sapeur |
| CLERC J. Baptiste | Clairon | HANN Alphonse | Sapeur |
| MARCHAL Georges | Sapeur | CLERC Jules | Sapeur |
| LOTZ Jules | Sapeur | MARCHAL Adolphe | Sapeur |
| BEAUME Emile | Sapeur | LOTZ Charles | Sapeur |

AUJOURD'HUI : font partie de la société.

| | | | |
|-----------------|--|-------------------|---------|
| HANN Pierre | Président | SPINNER Roland | Caporal |
| MARCHAL Georges | Vice-Président | FARINE Marc | Sapeur |
| SALOMON Albin | Sous-Lieutenant Honoraire | KNINDICK Bernard | Sapeur |
| STOCKEL Armand | Sergent Chef honoraire | PHAM-VAN Francis | Sapeur |
| MARCHAND Henri | Caporal Honoraire | BEROLDY Pierre | Sapeur |
| SALOMON Maurice | Adjudant (dans la famille SALOMON, on est pompier de père en fils) | MULLER J. Louis | Sapeur |
| BRUNETTI Mario | Sergent | KRIVANECK Charles | Sapeur |
| LAMAIRE Serge | Caporal Chef | KASTL Robert | Sapeur |
| | | GIROL Serge | Sapeur. |

La subdivision des Sapeurs-Pompiers a, bien sûr, une activité restreinte sur le plan communal. Notons cependant, que sous-officiers et sapeurs participent :

- à un entraînement deux fois par mois à Valdoie
- à une manoeuvre le troisième dimanche de chaque mois.
- à toutes les cérémonies périodiques.
- à la lutte, avec tous les moyens dont ils disposent, contre les feux de friches, les feux de cheminées, les calamités (par exemple, grêle du 24 juillet 1970).
- aux compétitions sportives propres aux pompiers.

EN CAS D'INCENDIE : appelez les pompiers professionnels de Belfort. Les pompiers bénévoles d'Offemont assureront la relève lorsque le feu sera circonscrit.

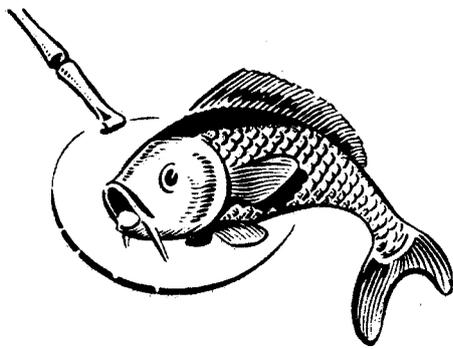
APPEL AUX JEUNES : Jeunes gens dévoués et sportifs, venez grossir les effectifs de la subdivision des Sapeurs-Pompiers d'Offemont.

COURS DE SECOURISME :

Organisé sous l'égide de l'Association départementale de la Protection Civile.

A partir d'Octobre 1971

On peut dès à présent se faire inscrire au centre culturel (en face des casernes) ou en Mairie.



"La Carpe d'Or"

CHEZ
CHARLOTTE
90 - OFFEMONT
TÉLÉPHONE 28.57.73

Prop. M. MARIOTTE
Gérante
M^{me} WEINBRENNER

SPECIALITÉS
ALSACIENNES
CASSE-CROUTE
A TOUTE HEURE

TABACS - JOURNAUX

" LE MARTINET "

BIMBLOTERIE - CADEAUX - PAPETERIE
ARTICLES SCOLAIRES

R DE LA BAIGNADE

RESTAURANT

90 OFFEMONT
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

tél : 28 - 36 - 13

SPECIALITES -
Mariages - Baptêmes - Banquets
Associations.
°°°°

« MAURICE PIGUET »

MAITRE - ARTISAN - TAILLEUR DE PIERRES

GRES ROUGE
BLANC
BRUT
SCIE
OPUS
PAREMENTS

70-GRANGE-LA-VILLE

Renseignements et devis gratuits

Téléphoner au 28 - 16 - 79 à OFFEMONT

E. A. T. P.

RENSEIGNEMENTS

DEVIS GRATUITS



J. CHAMBON - 9, RUE DE LA VIEILLE CORNÉE - OFFEMONT - 90 - BELFORT
TÉL. (84) 28.16.79 - C. I. E. - R. M. 1034.66.50 - R. C. 66 A 179 - CRÉDIT LYONNAIS BELFORT

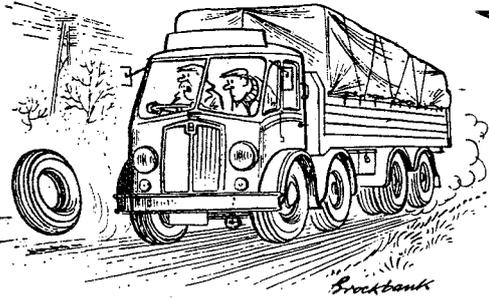
Etudes et Applications Techniques de Protections

ÉTANCHÉITÉ DIVERSES - REVÊTEMENTS SPÉCIAUX

ÉTUDES TECHNIQUES DIVERSES

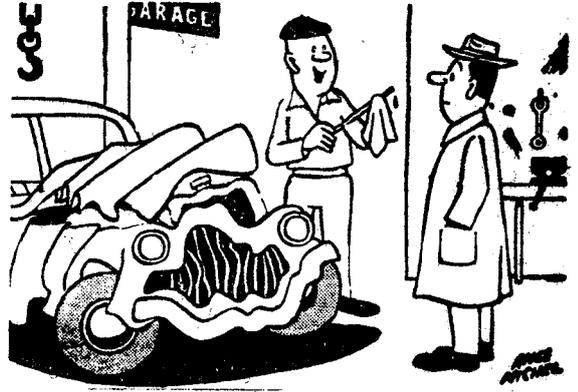
ISOLATIONS THERMIQUES ET PHONIQUES

ÉTUDES POUR RÉALISATION DE PISCINES PRIVÉES



« Tu crois qu'il est à nous ? »

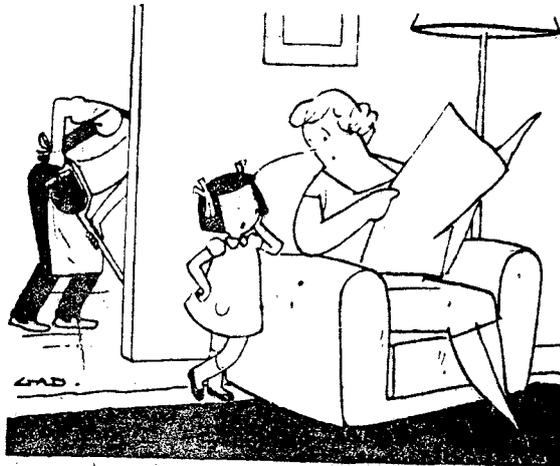
« Le robot électronique nous renseignera sur les pièces à changer. Je peux cependant vous annoncer que, si le moteur est fichu, on peut toujours récupérer l'huile ».



Une dame, très agitée, s'installe en face du psychiatre qu'elle est venue consulter.

— Docteur ! s'écrie-t-elle, c'est affreux !... Je suis obsédée : tout le temps je crois sentir des fourmis, des cloportes, des cafards, des scorpions qui n'arrêtent pas de me grimper sur le corps !...

— Eh là ! s'exclame le docteur en se reculant, faites attention, voyons !... Ne les secouez pas sur moi !... J'ai horreur de ces bestioles !...



Un commandant interroge une jeune recrue : « Vous êtes sentinelle, la nuit est tombée et vous apercevez une silhouette qui rampe vers le camp. Qu'est-ce que vous faites ? » Alors le soldat sans hésiter : « J'aide cet officier à regagner sa chambre ».

PONCTUATION

Un abbé, à ses élèves du catéchisme :

— Ecrivez ! Et il dicte :

— Dieu, virgule, dans son infinie miséricorde, virgule, ne veut pas la mort du pêcheur... à la ligne ».

Le professeur entre dans la classe et dit à un élève :

— C'est à vous, ce mégot qui traîne par terre ?

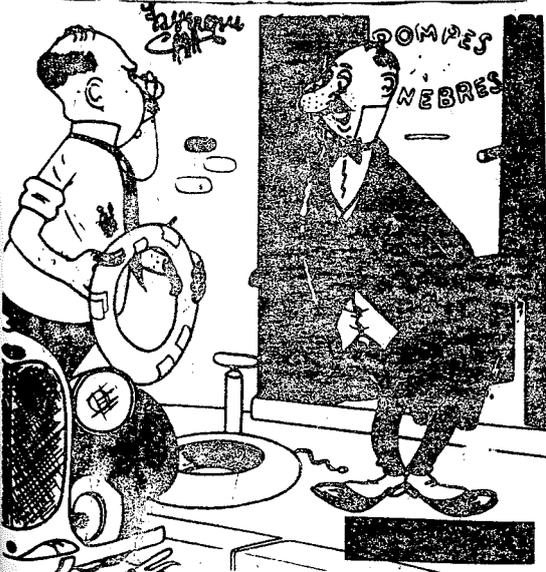
— Prenez-le, M'sieur, répond l'autre, vous l'avez vu le premier.

— Je me demande ce que nous allons bien pouvoir offrir à papa pour la fête des pères. Il a déjà tout : aspirateur, cirreuse...

A la sortie de l'église, le nouveau marié demande au garçon d'honneur : N'ai-je pas eu l'air d'un imbécile pendant la cérémonie ? — Oh non ! mais on voyait bien que vous n'étiez pas vous-même !...

* BONNES ET JOYEUSES VACANCES *

L'imagination a été donnée à l'homme pour le dédommager de ce qu'il n'est pas ; l'humour lui a été accordé pour le consoler de ce qu'il est.



Comment Obtenir

| PIECE DESIREE | OU S'ADRESSER | PIECE A FOURNIR | COUT | OBSERVATIONS |
|-----------------------------|--|---|---------|---|
| extrait d'acte de naissance | Mairie du lieu de naissance | Indiquer nom, Prénoms, date et lieu de naissance | 1 F | |
| extrait d'acte de décès | Mairie du lieu de décès | Date du décès, nom, prénoms | 1 F | |
| extrait d'acte de mariage | Mairie du lieu de Mariage | Date du mariage, noms et prénoms des époux | 1,50 F | |
| Bulletin de décès | Mairie du lieu de décès | Date du décès, nom, prénoms. | gratuit | |
| fiche d'Etat civil | Mairie du domicile | Livret de famille | gratuit | |
| carte d'électeur | Mairie du domicile | Livret de famille, avoir 21 ans attestation du domicile | gratuit | Inscription du 1er Sept. au 31 déc. chaque année. |
| Certificat de vie | Mairie du domicile | Livret de famille | gratuit | |
| Casier judiciaire | Greffe du tribunal de Grande Instance du lieu de naissance | nom, prénoms, date et lieu de naissance | 8,25 | |
| Certificat de nationalité | Greffe du Tribunal de grande Instance du domicile | Pièces justificatives de nationalité | | |
| Copie conforme | Mairie | Présenter copie et original | | |
| Livret de famille | Mairie du mariage | perte : présenter un certificat de la gendarmerie | 8 F | gratuit le jour du mariage |